Vacances Sportives

Groupe IRP AUTO - APASCA
39 avenue d'Iéna - CS 21687
75202 PARIS CEDEX 16
N°Indigo 0 820 225 225
0,09 € TTC / MN
Depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur
irpauto-apasca@irpauto.fr
www.irp-auto.com

Madame, Monsieur,

L'APASCA et l'UCPA vous offrent des **Vacances Sportives** à "petits prix" et la possibilité de satisfaire vos envies de sports, de découvertes, de grands espaces dans une ambiance décontractée, pour un week-end ou une semaine.

L'UCPA[1]... parce qu'elle vous propose des programmes encadrés par des moniteurs professionnels, qui s'adressent à des personnes de tous niveaux, du débutant au pratiquant confirmé :

"Un vrai tout compris, un matériel de grande qualité, un hébergement simple et convivial et une réduction spéciale de 5 % pour les ayants-droit de l'APASCA"

L'APASCA... par sa prise en charge du coût de votre stage de **40 à 70 %** (hors frais de transport).

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Service Vacances sportives UCPA

Vous trouverez donc ci-joint :

✓ le **"mode d'emploi"** vous indiquant les démarches à suivre
- pour votre inscription auprès de l'UCPA
- pour bénéficier de l'aide de l'APASCA

✓ les **conditions d'attribution** de l'aide de l'APASCA

✓ le **formulaire** de demande de participation à retourner à l'APASCA (au dos du présent courrier)

Un conseil : suivez précisément les étapes indiquées dans le "mode d'emploi", notamment pour votre inscription auprès de l'UCPA.

Attention ce dossier ne peut être utilisé que dans le cadre de stages effectués par le salarié ou l'apprenti salarié.

Concernant les stages des enfants de salariés,
vous devez nous demander le formulaire « Vacances des Enfants »

[1] UCPA : union nationale des centres sportifs de plein air. Association à but non lucratif loi 1901, agréée et cogérée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, avec la participation des Pouvoirs Publics, des Fédérations Sportives et Associations de Jeunesse.

NOM ..... Prénom .....

N° de Sécurité Sociale : ⌊_⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _ _⌋ ⌊_ _ _⌋ ⌊_ _⌋

VACANCES SPORTIVES AVEC L'UCPA

Demande à nous retourner au plus tard 1 mois avant votre départ

Salarié concerné

Adresse : N° ..... Rue .....

Code Postal : ⌊_ _ _ _ _⌋ Commune..... Tél. ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋

Date de Naissance : ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _ _ _⌋ Mail : .....@.....

Situation Familiale* : ❑ Marié ❑ Concubin ❑ Célibataire ❑ Divorcé ❑ Séparé ❑ Veuf ❑ Autre

Nombre d'enfants à charge : ⌊_ _⌋

Quotient Familial

Votre revenu imposable ..... € : Parts fiscales ..... = ... : 12

Votre quotient familial = ... €

Employeur versant les cotisations à l'APASCA

NOM..... MARQUE..... Code NAF ⌊_ _ _ _⌋

Adresse de l'entreprise : N° .....Rue .....

Code Postal ⌊_ _ _ _ _⌋ Commune..... Tél. ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋

Convention collective appliquée dans l'établissement .....

Vous êtes : ❑ Ouvrier ❑ Employé ❑ Vendeur ❑ Agent de maîtrise/cadre ❑ Gérant

Profession : ..... Échelon ⌊_ _ _⌋

❑ Apprenti ❑ Contrat de professionnalisation

Profession : ..... Échelon ⌊_ _ _⌋

CFA fréquenté : Nom ..... Code postal ⌊_ _ _ _ _⌋

Tél. de votre lieu de travail ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋

Date d'entrée dans l'entreprise ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _ _ _⌋

Nombre de salariés dans l'entreprise ⌊_ _ _ _⌋

Conjoint

Profession du conjoint : .....

Code NAF de son entreprise ⌊_ _ _ _ _⌋ Tél. de son lieu de travail ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋ ⌊_ _⌋

LES PARTICIPANTS AU STAGE	SALARIÉ	CONJOINT (s'il y a lieu)
NOM		
Prénom		
Date de naissance		
Le stage (attention, pour les couples, même lieu et mêmes dates)		
LIEU		
ACTIVITÉ PRATIQUÉE		
DATES	du : au :	du : au :

Vous vous êtes inscrits auprès de l'UCPA-Collectivités en tant que : ❑ Individuel ❑ par l'intermédiaire de votre CFA (dans le cadre d'un groupe constitué).

Pièces à joindre obligatoirement

1. **Photocopie du dernier bulletin de salaire**
2. **Photocopie de l'attestation de la carte vitale présentant TOUS les membres de la famille**
3. **Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition, ainsi que celui de votre concubin**
4. **Photocopie de la facture de l'UCPA**

La loi du 6/01/78 sur l'informatique, les fichiers et les libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les informations vous concernant auprès du service Culture de l'APASCA.

Je certifie exacts les renseignements que j'ai donnés ci-dessus et m'engage, en cas d'annulation, partielle ou totale à en informer l'APASCA et à lui rembourser l'aide versée.

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire

Toute fausse déclaration entraînerait la suppression de l'aide APASCA

** Cochez ou entourez la case correspondante*

Aide pour les **Vacances Sportives UCPA**

Les conditions

- Le stage, d'une durée **minimum de 2 jours,** doit être effectué en **France Métropolitaine** (aucune participation n'est accordée pour des stages ayant lieu à l'étranger ou dans les Dom-Tom).
- L'aide de l'APASCA est accordée pour votre stage, et éventuellement celui de votre **conjoint**, à condition de partir dans un même lieu de stage, et à des dates identiques (l'activité pratiquée pouvant être différente).
- L'UCPA doit obligatoirement accepter le **paiement par virement** de l'APASCA (aucun paiement ne pouvant être établi en faveur du salarié ou de toute autre personne).
- Elle est accordée pour une durée de 15 jours consécutifs au maximum par **année civile**, dans la limite du budget réservé à cette activité (la date de réception des demandes pouvant être un critère de sélection). *NB - deux stages peuvent être effectués successivement, à condition qu'ils aient lieu au même endroit.*
- **Au cours d'une même année**, vous pouvez bénéficier d'une aide aux vacances pour :

  Un séjour famille Village de vacances ou location en camping ou vacances à l'étranger (1an sur 2) ou séjour sportif UCPA

  ET Un séjour enfant (par enfant) colonie ou séjour linguistique ou stage BAFA ou stage sportif. **ATTENTION :** si vous avez sollicité la Commission Sociale de l'APASCA au cours des 12 derniers mois, vous ne pourrez bénéficier d'une aide aux vacances famille.

Le quotient familial

1) **Prenez votre dernier avis d'imposition** (imprimé n° 1533M) **ou votre dernier avis de non imposition** (imprimé n° 1534M)

2) Relevez votre revenu imposable.....

3) Divisez ce revenu **par le nombre de parts fiscales**.....

4) Divisez ce résultat.....

par 12, vous obtenez ainsi.....

● **votre quotient familial mensuel** ☞

(arrondi à l'euro le plus proche)

Exemple	A vous de calculer
16 355 €	.....€
: 4	**:** .....
= 4 088,75 €	**=**.....€
: 12	**: 12**
= 340,73 €	**=**.....€
soit 340 €	**soit** .....€

Situations particulières

- **Vous vivez en concubinage :**
  Le quotient familial est calculé en additionnant les revenus des deux feuilles d'imposition, divisés par 12, divisés par le nombre de parts fiscales correspondant à la même situation qu'un couple marié.
- **La Commission Paritaire de l'APASCA** se réserve le droit de modifier les bases de calcul de votre quotient familial. Elle attribue les aides après examen de l'ensemble des éléments du dossier. Elle peut, en cas de non respect des conditions d'attribution des aides, vous réclamer le remboursement de l'aide APASCA versée.
- **Attention :** dans l'intérêt des salariés de la profession et afin de prévenir tout abus de fonds sociaux, l'APASCA se réserve le droit de vérifier tous les éléments de la déclaration de ses ayants droit et de prendre toutes mesures nécessaires y compris judiciaires, pour s'opposer aux conséquences de fausses déclarations.

Le montant

✓ L'aide de l'APASCA est **POUR TOUS au minimum de 40 %** sur le coût du stage, hors frais de transport et suppléments divers, et remise UCPA déduite. Elle peut varier selon votre statut :
- si vous êtes apprenti ou salarié en contrat de professionnalisation, l'APASCA vous apporte une aide de 70 %,
- pour les autres salariés, **l'aide de l'APASCA varie de 40 à 70 % selon vos ressources** et votre quotient familial

NOUVEAU des aides pour TOUS

✓ Le taux d'intervention est le suivant :

Quotient familial valide du 01/12/2014 au 30/11/2015	moins de 525 €	de 526 à 685 €	de 686 à 805 €	de 806 à 925 €	plus de 926 €	**Apprentis ou salariés en contrat de professionnalisation**
Aide maximale	70%	65%	60%	50%	40%	70%

ATTENTION

- Si le séjour est annulé, par vous-même ou par l'organisateur, vous devrez nous rembourser l'aide versée.
- Si vous souhaitez changer de séjour une fois l'aide versée, vous devrez nous rembourser l'aide avant qu'une nouvelle demande puisse être étudiée.

Vacances **Sportives UCPA**
Mode d'emploi

➜ 1ère étape

Vous avez demandé à l'UCPA son catalogue été ou hiver. Vous avez choisi votre stage sportif en France Métropolitaine.

Attention : pour la réservation et votre inscription au stage choisi, vous devez obligatoirement vous adresser, que ce soit par courrier ou par mail, à : **www.ucpa.com**

UCPA
Voir feuille jointe

N'oubliez pas de leur signaler votre qualité d'ayant-droit de l'APASCA pour bénéficier de la réduction de 5 %, en leur indiquant le « code collectivités » de l'APASCA : P 585

Aucune réduction ni effet rétroactif si inscription sur un autre numéro de téléphone, un relais UCPA, par Minitel ou Internet.

➜ 2ème étape

Remplissez le bulletin d'inscription UCPA (qui se trouve à la fin du catalogue UCPA) et joignez-y impérativement :

- le coupon qui figure au bas du présent document, à faire remplir par votre employeur et qui justifie que vous êtes ayant-droit de l'APASCA
- votre chèque d'acompte, à l'ordre de l'UCPA

et renvoyez le tout à l'adresse indiquée ci-dessus.

Votre stage est ainsi réservé, et vous bénéficiez de la réduction de 5 % (grâce au coupon qui justifie que vous êtes ayant-droit de l'APASCA).

Par retour du courrier, l'UCPA vous envoie un relevé de facture qui confirme votre réservation et vous indique le montant restant à régler.

ATTENTION : LA REMISE DE 5 % S'APPLIQUE EXCLUSIVEMENT AUX STAGES RESERVES A L'ADRESSE CI-DESSUS, SUR LE TARIF PUBLIC DU CATALOGUE UCPA. ELLE NE POURRA PLUS VOUS ETRE ACCORDEE UNE FOIS LE STAGE RESERVE.

➜ 3ème étape

Vous avez en votre possession le relevé de facture de l'UCPA.

Vous devez alors retourner à l'APASCA (adresse ci-dessus), le formulaire ci-joint dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées, au plus tard un mois avant votre stage.

Vous recevrez un courrier accusant réception de votre dossier dans nos services.

Après instruction, l'APASCA vous adressera un courrier d'acceptation précisant le montant et la date de virement de cette aide. Au jour du paiement, un courrier vous sera envoyé ainsi qu'à l'UCPA pour attester de la réalisation du paiement.

Vous transmettrez alors votre chèque complémentaire à l'UCPA pour solder votre facture.

ATTESTATION(1) A FAIRE REMPLIR PAR VOTRE EMPLOYEUR et A RETOURNER A UCPA-COLLECTIVITES

Je soussigné, _____certifie que

M, Mme, Mlle _____est salarié(e) dans mon entreprise, qui applique la Convention des Services de l'Automobile.

De ce fait, en tant qu'ayant-droit de l'APASCA, celui-ci ou celle-ci peut bénéficier de la remise de 5 % accordée par l'UCPA aux ayants-droit de l'APASCA.

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire)

(1) En cas d'utilisation abusive du présent coupon, l'APASCA prendra toutes mesures nécessaires, y compris judiciaires, pour s'opposer aux conséquences de fausses déclarations.

PDR075P 1114